

GUIDE du tri

ee

TRIER SES DÉCHETS,
UN GESTE SIMPLE...
MAIS ESSENTIEL

Mieux comprendre la gestion de vos déchets !

L'Interco Normandie Sud Eure organise au quotidien, la gestion de vos déchets. Son rôle : vous accompagner vers des pratiques plus simples, plus efficaces et plus respectueuses de l'environnement.

Elle agit à plusieurs niveaux : en encourageant la réduction des déchets (compostage, lutte contre le gaspillage alimentaire, gestion des déchets verts), en mettant à votre disposition des solutions de tri adaptées (bacs de collecte, points d'apport volontaire, déchetteries) et en assurant l'organisation des collectes sur le territoire.

Une fois collectés, les déchets sont pris en charge par le SETOM de l'Eure, qui en assure le transport et le traitement.

ENSEMBLE, ADOPTONS
LES BONS RÉFLEXES
POUR RÉDUIRE
NOS DÉCHETS ET
PRÉSERVER NOTRE
ENVIRONNEMENT !

Au sommaire

Les emballages et papiers	3
Les biodéchets alimentaires	4-5
Les emballages en verre	6
Les ordures ménagères	7
Les végétaux	8
Les autres déchets	9
Les déchetteries	10
Les bons réflexes	11



Les emballages et papiers

BONS

RÉFLEXES

- Déposés en vrac
- Bien vidés et non lavés
- Bien séparés

TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT !

Dans mon bac jaune ou dans des sacs jaunes fournis par l'Interco Normandie Sud Eure

 Aide-mémoire

Est-ce un emballage ?
Si oui, directement dans le bac jaune

Exemples d'emballages et papiers acceptés

Papiers, emballages et briques en carton



Emballages en plastique



Emballages en métal (même les plus petits)



Exemples de déchets interdits



Couches



Vêtements



Essuie-touts



Brosses à dents



Jouets



Mouchoirs



Les biodéchets alimentaires



Le saviez-vous ?

1/3 de nos déchets sont organiques.

BONS

RÉFLEXES

J'y dépose mes déchets alimentaires toute l'année, j'alterne les déchets secs et les déchets humides, j'aère de temps en temps à l'aide d'une fourche.

L'interco Normandie Sud Eure **distribue gratuitement** aux habitants du territoire des kits de compostage (un composteur, un bio-seau et un guide du tri)

Dans mon composteur



Fruits et légumes abîmés



Épluchures de fruits et légumes



Feuilles et fleurs mortes



Papiers journaux (non glacés)



Cartonnettes (sans étiquettes)



Sachets de thé



Coquilles d'oeuf



Restes de repas



Filtres et marc de café

Dans un abri-bac

Seuls **les déchets alimentaires** sont autorisés



Restes de repas



Restes de viande et de poisson



Fruits et légumes abîmés



Épluchures de fruits et légumes



Restes de fromage



Coquilles d'oeuf



Filtres et marc de café



Sachets de thé



BONS

RÉFLEXES

J'utilise un bio-seau pour collecter mes déchets alimentaires, puis je les dépose **en vrac** dans l'abri-bac (sans sac plastique ni biodégradable)



Le saviez-vous ?

Les biodéchets collectés dans les abris-bacs sont ensuite valorisés en biogaz.

Ce que je peux déposer en petite quantité



Branches



Plantes



Mauvaises herbes



Gazon

Exemples de déchets interdits



Coquilles d'huîtres



Pots en verre



Sacs poubelle



Litière



Mégots



Déchets végétaux



Les emballages en verre

Colonne aérienne

BONS RÉFLEXES

Je ne rince pas les bocaux/les bouteilles en verre avant de les jeter, mais j'enlève bien les bouchons et les capsules.

Exemples de déchets acceptés



Bocaux et pots en verre



Bouteilles en verre



Flacon de parfum



Le saviez-vous ?

Le verre est recyclable à l'infini.



Aide-mémoire

Est-ce un emballage en verre ? Si oui, direction la colonne aérienne.

Exemples de déchets interdits



Vaisselle



Ampoules



Miroirs



Verres



Pare-brises



Les ordures ménagères

Dans mon bac noir ou des sacs rouges fournis par l'Interco Normandie Sud Eure

Exemples de déchets acceptés



Objets en plastique



Éponges



Masques



Mégots



Litière pour chat



Couches



Poussière

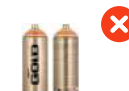


Mouchoirs et serviettes en papier

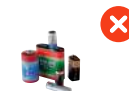
BONS RÉFLEXES

Je mets mes déchets en sac bien fermé.

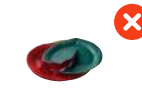
Exemples de déchets interdits



Bombes de peinture



Piles



Assiettes cassées



Bouteilles de gaz



Les végétaux

Exemples de déchets



Branches



Plantes



Mauvaises herbes



Gazon



Le saviez-vous ?

Les déchets végétaux sont les déchets les plus déposés en déchèterie.

Trois solutions pour réduire mes déchets verts et éviter la déchèterie

Le paillage

consiste à couvrir le sol, autour des plantations, avec des paillis constitués par différents matériaux d'origine naturelle, organique ou minérale.

Le mulching

consiste à tondre sans ramassage, en broyant finement l'herbe et offre un paillis naturel à votre pelouse.

Le compostage

est un processus biologique qui permet d'obtenir un fertilisant écologique par la dégradation de déchets organiques.

Il est interdit de brûler des déchets végétaux (secs ou humides) chez soi, ou à l'air libre.



Tous les autres déchets, direction la déchèterie !

BONS

RÉFLEXES

Pour les objets en bon état, pensez aux associations et au réemploi. Sinon, directement en déchèterie !

Objets électroniques



Mobiliers



Objets divers



Pneus de véhicule léger



Bois



Gravats



Vêtements



Déchets dangereux



Ampoules



Piles



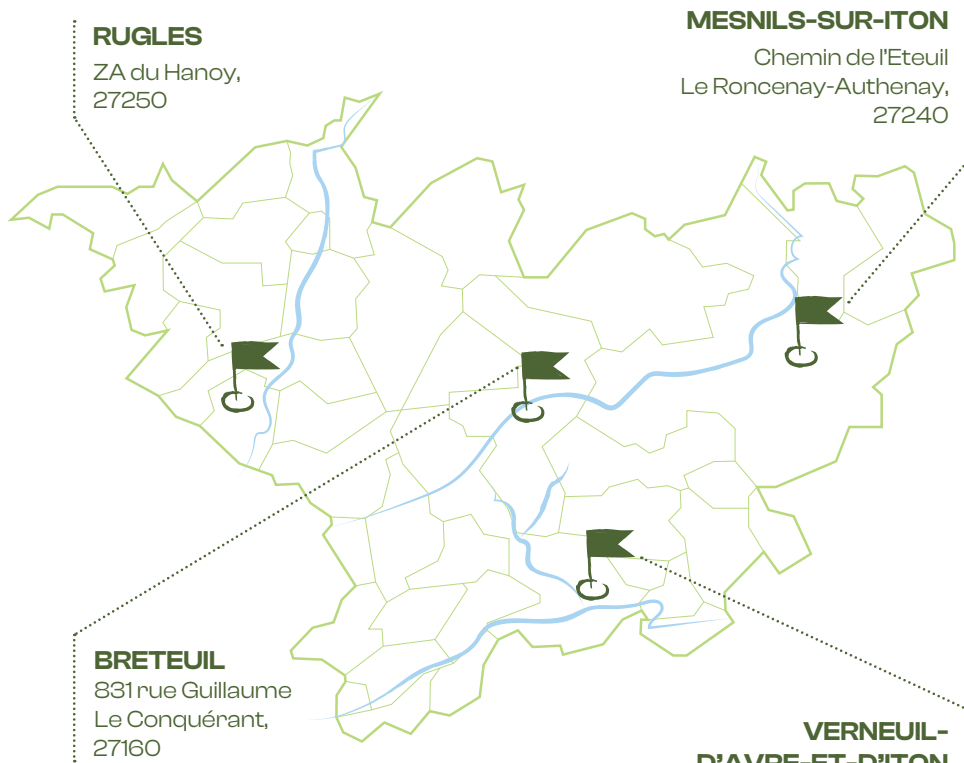
Grillage



Gros carton



Où trouver les déchèteries ?



JOURS & HORAIRES D'OUVERTURE

- Hiver (du 1^{er} novembre au 31 mars) **9h-11h45** et **13h30-16h45**
- Été (du 1^{er} avril au 31 octobre) **9h-11h45** et **13h30-17h45**

Jours de fermeture:
dimanche et **lundi**.

→ En fonction des conditions climatiques, ces horaires sont susceptibles d'être modifiés.

Pour connaître les conditions d'accès, contactez le service déchets

→ dechets@inse27.fr
www.inse27.fr

Adopter les bons réflexes au quotidien !

Sortir les bacs lorsqu'ils sont pleins, la veille au soir à partir de 19h

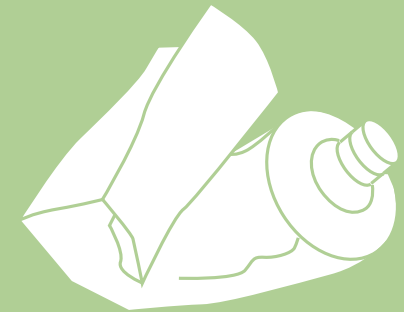
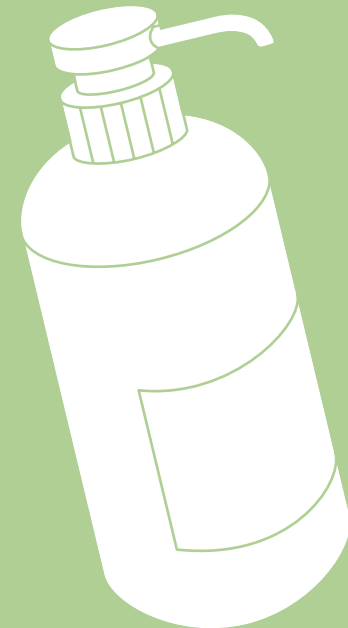
- Poignée côté rue
- Pas de sacs au sol
- Seuls les bacs jaunes et noirs fournis par l'Interco Normandie Sud Eure



Quand contacter le service des déchets ?

- Vous déménagez ? Laissez les bacs (ou sacs restants sur place. Ils sont affectés à une adresse
- Votre bac est abîmé ou disparu
- Votre famille s'agrandit

→ **02 32 35 58 99**
dechets@inse27.fr



Un doute sur vos déchets ?

Téléchargez l'application Guide du Tri CITEO pour mettre vos emballages dans le bon bac.

CITEO

Google Play | App Store

NORMANDIE
SUD EURE



"LE MEILLEUR DÉCHET
EST CELUI QU'ON
NE PRODUIT PAS"

CONTACT
SERVICE DÉCHETS

02 32 35 58 99
dechets@inse27.fr



INSE27.fr